

val de gâtine

Un modèle pour préserver les espèces

Le Giasc des vallées de l'Autize et de l'Égray veille à la préservation des espèces et convie le public à une randonnée, dimanche 26 juin, à Faye-sur-Ardin. Le premier Groupement d'intérêt agro-sylvo-cynégétique (Giasc) des Deux-Sèvres a été créé en juillet 2016 à l'initiative de la fédération départementale de la chasse et d'un noyau de chasseurs. Tous étaient convaincus que l'on pouvait, comme dans d'autres départements et à l'appui d'un cahier des charges exemplaire, réintroduire la petite faune sauvage à l'état naturel. Une conviction qui s'est transformée en démarche efficace et qui vise à pérenniser les espèces. Le Giasc comprend les chasses privées volontaires des communes

d'Ardin, Béceleuf, Cours, Faye-sur-Ardin, Fenioux, Saint-Laurs, Saint-Maixent-de-Beugné, Surin et Xaintray. Soit une emprise territoriale de 15.000 ha dont 1.700 ha de réserve de chasse. Il s'agit de favoriser la réintroduction du faisan commun à l'état naturel, en harmonisant les efforts de gestion et en mutualisant les moyens humains, matériels et financiers, pour réaliser des aménagements favorables à l'espèce. Un travail en partenariat avec les agriculteurs s'est alors engagé pour intégrer dans la conduite de leur exploitation une prise en compte de la biodiversité en milieu rural. Quelque 500 agrainoirs ont été mis en place, quatre barres d'effarouchement utilisées lors des ensilages de printemps et des

coupes de foin, 130 parcelles aménagées pour 40 ha de cultures faunistiques et mellifères, ou les haies plantées avec le concours des écoles, sont autant d'initiatives à porter au crédit du Giasc. Une cohésion entre les Acca est ainsi de nature à rendre possible la gestion commune de la biodiversité.

Des résultats probants

Les résultats sont en progression, avec 747 coqs chanteurs à ce jour à l'échelle du Giasc, soit 5,63 coqs pour 100 ha. La fédération envisage de faire du Giasc une « vitrine » à l'intention des autres Acca ou chasses privées souhaitant monter une structure semblable. Le Giasc des vallées de l'Autize et de l'Égray fait des émules. Un second en Deux-Sèvres vient d'être constitué dans les communes de Clussais-la-Pommeraiie, Saint-Vincent-la-Châtre, Sainte-Soline, Caunay, Plibou et Saint-Contant sur le même modèle. Par ailleurs, la randonnée En chemin faisan de ce dimanche 26 juin à Faye-sur-Ardin est un moyen pédagogique de communiquer et de faire savoir ce qui se fait en matière d'aménagement du territoire et d'actions en faveur de la biodiversité.



La randonnée En chemin faisan de dimanche 26 juin à Faye-sur-Ardin est un moyen pédagogique de faire savoir ce qui se fait en faveur de la biodiversité.

Circuits de 10 ou de 12 km, départ entre 8 h 30 et 9 h à Faye-sur-Ardin (terrain de sports route d'Épannes), 5 € par personne, gratuit pour les moins de 12 ans, dégustation de venaison en cours de route.